

**Actualité :**

Les débats du CCN ont confirmé la nécessité d'affirmer, dans une période chahutée, des ambitions revendicatives. Il s'agit d'exposer clairement le projet revendicatif de la CGT, de créer les conditions de sa mise en débat au plus près des salariés, d'élever le rapport de force, d'organiser la mobilisation, et de mettre en œuvre les plans de travail nécessaires à sa mise en œuvre.

Une expression de la CGT sera rendue publique dès la constitution du nouveau gouvernement.

La CGT proposera une semaine de déploiement, de mobilisation et de syndicalisation dès la 3<sup>ème</sup> semaine de juin.

Elle sera présente pendant tout l'été lors des initiatives estivales : tour de France, festivals, initiatives « saisonniers », etc.

La CGT poursuivra la construction de la mobilisation, à partir de ses campagnes, des projets industriels construits en territoire, et continuera son combat contre les idées de l'extrême droite au plus près des salariés. L'objectif est de démultiplier les échanges, journées d'études, formations dans l'ensemble de nos organisations et de faire rentrer partout le débat dans les entreprises en cohérence avec nos valeurs, notre démarche et nos objectifs revendicatifs

La CGT produira en outre une expression en amont du premier tour des élections législatives.

Le CCN décide de poursuivre le travail engagé sur notre qualité de vie syndicale. Il s'assurera de la participation et de la réussite des réunions décentralisées des animateurs à la vie syndicale qui seront organisées dans les trois premières semaines de juin.

Dans ce cadre, les UD et les FD sont sollicitées afin de poursuivre l'analyse la plus fine du deuxième cycle de représentativité 2013/2016.

Sur nos forces organisées, devant le recul enregistré pour 2015 (-9928 FNI) tant chez les retraités (-3117), les adhérents Ugict (-1542) que parmi les ouvriers-employés (-5 269), un dispositif est mis en place pour 2016 pour se retrouver en position de reconquête. L'objectif est fixé à 100% et plus, au 30 septembre prochain. Chaque fin de mois, mai, juin, juillet, août, un point sera fait sur la rentrée effective des FNI. Les camarades de la direction confédérale sont disponibles pour participer à toutes initiatives de déploiement et de reconquête, et ainsi créer une dynamique au service du renforcement.

En pièce jointe, l'introduction de Grégory ROUX

**Protection sociale :**

Le débat au CCN marque un engagement fort de toute la CGT pour mener une campagne ambitieuse pour la reconquête de la sécurité sociale. Il s'agit de réhabiliter les principes fondateurs que sont la solidarité et l'universalité et d'imaginer la sécurité sociale du XXI<sup>ème</sup> siècle.

A partir des échanges du CCN, le collectif « Protection sociale » poursuivra le travail nécessaire à la poursuite du débat dans l'organisation et auprès des salariés, notamment à partir du matériel pédagogique et des journées d'étude qui seront proposées aux organisations.

En pièces jointes, l'introduction de Brigitte LANGLAIS et le diaporama présenté par Catherine PERRET.

**Repères revendicatifs « Démocratie sociale » :**

La fiche repère 17 a été adoptée à la majorité moins 7 abstentions et 1 contre.

La fiche repère 18 a été adoptée à la majorité moins 9 abstentions.

La fiche repère 19 a été adoptée à la majorité moins 7 abstentions.

La fiche repère 20 a été adoptée à la majorité moins 13 abstentions et 1 contre.

En pièce jointe, l'introduction de Lionel LEROGERON



Chères et chers camarades,

280 000 manifestants dans toute la France, salariés, retraités, privés d'emploi, jeunes se sont mobilisés dans les cortèges unitaires organisés par la CGT. 170 000 de plus qu'en 2016 alors que nous étions en plein processus de mobilisation sur la loi travail. Toutes comparaisons avec des 1<sup>er</sup> mai ayant déjà existé ne peuvent être qu'hasardeuse tant le contexte a évolué. Et pour être plus précis s'est dégradé en France et partout dans le monde.

Si la progression du nombre de manifestants lors de ce 1<sup>er</sup> mai d'entre deux tours de l'élection présidentielle 2017, est dû, nous ne pouvons l'occulter, à la présence au second tour de la candidate du Front National, nous pouvons afficher notre satisfaction d'en distinguer surtout le fruit du travail revendicatif effectué depuis le début de cette année par nos équipes militantes.

Jamais non plus dans notre mémoire collective contemporaine, nous n'avions enregistré autant de mobilisations pendant une campagne électorale.

Qu'elles soient défensives ou offensives, les luttes n'ont, à l'instar des mauvais coups, pas connu de trêve. Elles se sont même accélérées depuis le début de l'année. Sans être exhaustif, rappelons la formidable mobilisation à la clinique de l'Ormeau, à la tour Eiffel, à Béziers pour défendre le site industriel de maintenance SNCF, chez les conducteurs VTC, à la Poste pour défendre le service public de proximité, à EDF, chez les ATSEM... La victoire, si elle est rarement complète est souvent à portée de luttes construites avec les salariés, dans l'unité.

Plus près dans le temps, ce sont les salariés d'Isover Saint Gobain, les camarades de Renault Flins, des transports voyageurs Mantois, filiale à 90% de la RATP qui ont obtenu satisfaction.

Après trois semaines de grève et d'occupation de la tour Semmaris, les travailleurs sans papiers du MIN de Rungis ont obtenu l'établissement des récépissés avec autorisation de travail pour l'ensemble des grévistes et le dépôt des dossiers des 128 travailleurs sans papiers en Préfecture du Val de Marne.

Mobilisés avec la CGT, Sud rail, FO et la CFDT, les salariés de Newrest Wagons lits qui désormais assurent la restauration à bord des trains ont obtenu après 6 jours de grèves la création de postes pour leur filiale au sol, ainsi qu'une augmentation de salaires de 1, 1% à laquelle s'ajoutera 0,2% en cas d'atteinte des objectifs fixés par la SNCF sur le chiffre d'affaires.

Les salariés du Groupe Tati, mis en vente par son propriétaire et en cessation de paiement, ont obtenu du Tribunal de Commerce de Bobigny une période d'observation de 6 mois (certes révocable à tout moment) alors que la direction espérait liquider ses actifs à la hâte à la mi-juin. Une période que l'intersyndicale

CGT, UNSA et CGC compte bien mettre à profit pour assurer le maintien de tous les emplois dans la procédure de reprise.

Plus éloigné de nous géographiquement parlant, saluons la victoire de nos camarades d'EDF en Guyane.

La loi travail a éprouvé également ses premières mobilisations. A Renault notamment. Plus médiatisé, félicitons nous du camouflet subi par la direction de RTE qui pour contourner l'opposition de la CGT sur un accord sur l'organisation du temps de travail, avait organisé, comme il est désormais permis par la loi travail, un référendum d'entreprise en collaboration avec la CFDT et la CGC.

70,8% des 76,3% de votants ont signifié à la direction leur refus de voir leurs horaires flexibilisés, validant ainsi le choix de la CGT de s'opposer à cet accord. Et mieux encore, en donnant implicitement plus de légitimité à une CGT qui recueille déjà 58,4% des voix au sein de RTE. C'est la démonstration sur pièces de la pertinence de la poursuite de notre action sur la loi travail afin qu'elle ne rentre pas dans l'entreprise.

La présence de 1 100 militants de la CGT lors des assises de l'industrie le 22 février dernier puis les 80 manifestations et rassemblements organisées dans toute la France pour la défense et le développement de l'industrie et des services publics ouvrent des perspectives pour porter partout des projets alternatifs en territoires à la désindustrialisation de notre pays, à l'abandon des services publics et à la déstructuration territoriale.

Notons dans cette même période la mobilisation du 7 mars 2017 de dizaines de milliers de salariés dans la santé, des organismes sociaux, de la fonction publique d'Etat et des collectivités territoriales.

Enfin, le 8 mars 2017, journée internationale de lutte pour les droits des femmes aura cette année pris une nouvelle dimension. 310 actions ont été recensées sur le site [8mars15h40.fr](http://8mars15h40.fr). 80 manifestations ou rassemblements dans toute la France, 180 débrayages sur des lieux de travail. Votations, débats, tractages... Ce 8 mars est un formidable tremplin pour qu'au quotidien, femmes et hommes se mobilisent afin de gagner une véritable égalité entre les femmes et les hommes dans le travail et dans la vie. Ce qui représenterait non seulement une des plus grandes conquêtes sociales de tous les temps, mais ouvrirait aussi nombre de champ des possibles pour toutes et tous.

Nous nous interrogeons légitimement sur la capacité de résilience de la CGT, de ses organisations, de ses militants après les mobilisations de l'année 2016 sur la loi travail, puis l'annonce de la mesure de la deuxième vague de la représentativité des organisations syndicales de salariés. Ce 1<sup>er</sup> mai 2017, les mobilisations et les initiatives organisées depuis le début de l'année dans les entreprises, au niveau territorial, professionnel et interprofessionnel nous offrent un début de réponse...et des signes indéniables de confiance en nos capacités de mobilisation, alors que la cohorte des destructeurs des droits des salariés voudraient nous aspirer vers une spirale inexorable du déclin et de l'inutilité du syndicalisme CGT.

Cela fait appelle à notre sagacité pour accentuer nos efforts afin que la CGT pour donner les moyens aux salariés de s'emparer des enjeux qui les concernent et se mobiliser massivement pour les faire aboutir.

Car si le nouveau Président de la République est élu, sans plébiscite certes, par des électeurs sans convictions et attentes à son égard, mais élu !

Les résultats sont maintenant définitifs et le grand Barnum de l'élection présidentielle est démonté pour laisser place au troisième et au quatrième quart temps que représentent les législatives dans un calendrier électoral désormais inversé.

Le Président, son Premier ministre bien de droite, Edouard Philippe (toute ressemblance avec un célèbre apparatchik primaire bordelais ayant été premier ministre de Chirac en novembre/décembre 1995 n'est absolument pas fortuite) et le futur gouvernement pourront-ils s'appuyer sur une majorité ? Et quelle majorité pour mettre en œuvre son programme ?

En attendant, c'est dans un contexte nouveau, marqué par une élection qui a vu le Front National recueillir plus de 10 millions de voix, un paysage politique en recomposition ou en décomposition, un Président aux manettes d'un pays fracturé que nous allons devoir agir.

Il nous faut donc prendre le temps de nous exprimer et de s'écouter, de donner un sens à nos échanges, en particulier en n'écrivant pas l'histoire avant même d'avoir des éléments du réels et pas seulement des supputations faites sur la base de nos analyses.

Il est plus que nécessaire de lire avec précision et dans le moindre détail les résultats du second tour :

Emmanuel MACRON recueille 66,06% soit 20 703 694 millions de voix, le nouveau président étant élu par 4 électeurs sur 10, soit 43.63% des inscrits.

Marine Le PEN rassemble 33,94% soit 10 637 120 de voix.

Oui plus de dix millions de voix, soit le double de celle recueillies par son père lors de l'élection présidentielle de 2002, qui reste le seul scrutin qui permet la comparaison.

Pour la première fois depuis 1969 le taux d'abstention au second tour et supérieur au premier tour avec 25,38% soit 12 041 313 millions de voix. Le contexte n'étant pour autant pas comparable.

Les votes blancs et nuls réunis représentent 11,49% soit 4 066 802 millions de voix, explosant ainsi le précédent record de 6,4 %, datant aussi de 1969.

Ce sont donc pas moins de 16 millions d'électeurs qui n'ont choisi aucun des deux candidats, refusant de fait de donner leur voix à l'extrême-droite.

Pour apporter plus d'éléments sur le vote, regardons-le en fonction des catégories sociaux-professionnelles.

Chez les cadres et professions intellectuelles Emmanuel MACRON obtient 83%, chez les artisans, commerçant et chefs d'entreprise 69%, pour les professions intermédiaires 73% et enfin chez les employés 56 %.

Marine LE PEN pour sa part arrive en tête chez les ouvriers avec 63 % et chez les chômeurs avec 56%.

Il n'y a pas dans l'énoncé de ces chiffres de volonté d'ostraciser qui que ce soit, mais il serait particulièrement répréhensible de ne pas les prendre en compte dans nos réflexions pour construire nos actions futures.

Emmanuel Macron est donc ce nouveau Président, résident de la République.

Et contrairement aux commentaires amnésiques des journalistes dans les secondes qui suivirent l'annonce de son élection à l'Elysée, Emmanuel Macron n'est pas un jeune communiant vierge de tout délit politique. OUPS ! Mais une chose est sûre, son pédigrée social est très, très pâle. Ah si pardon, il y a le travail du dimanche, pour les pauvres gens pour qui le dimanche au travail est un jour de repos familial ou encore les bus MACRON ou les OUI BUS mis en place par la SNCF pour permettre au Maire de Bordeaux de rejoindre Paris de Bordeaux en trois fois plus de temps que le futur TGV à partir du 2 juillet. Mais en fait si on réfléchit bien, avec ses bus MACRON devient le défenseur de territoires que la TGV et la métropolisation abandonnent. Oui j'exagère. Et son programme ? Il ne porte guère d'illusions et ne suscite pas d'attentes particulières côté salariés, contrairement à son triste désormais prédécesseur. C'est un peu « *préparez-vous à marcher. Avec OUI SHOES et la SNCF je vais vous faire préférer les tongs* » ! Trêve de plaisanterie.

Emmanuel Macron n'est ni là par hasard, ni là pour faire de la figuration !

Comme le titre le site Reporterre.net « *Macron le Président du Vieux monde. Sous les habits neufs de M. Macron, le néo-libéralisme continue sans changer. Marginalisant l'écologie, et oubliant l'inégalité sociale.* »

Comment en effet faire croire qu'un pur produit du système, passé par les arcanes de la Banque Rothschild peut représenter cette aspiration désordonnée à la nouveauté ? Macron c'est un peu le Stéphane Plaza de la politique qui pratique à merveille le « home staging » ou, en français, de la mise en scène pour cacher la misère.

Le changement dans la façon d'être et la façon de faire seront les pendants de la continuité dans les choix politiques, économiques, sociaux et environnementaux. La charte d'obligations signée par les candidates et les candidats aux législatives du mouvement « En Marche » délivre à elle seule cette volonté de mettre en scène un mouvement qui paraît en vitrine révolutionner les fondements politiques mais qui en arrière-boutique s'assure du conservatisme des pouvoirs par la tête.

En attendant, ces élections seront un nouveau rendez-vous pour faire barrage au Front National et exiger de nouveau le meilleur.

Dans le prolongement de nos expressions précédentes, une expression confédérale est en préparation pour ce rendez-vous démocratique. Le match n'est pas joué pour le nouvel investi. Ni pour les législatives, ni après.

Il est aussi prévenu. Qu'il n'attende pas de la CGT une quelconque trêve sociale.

Ordonnances ou pas ordonnances, plus que jamais notre rôle, celui de la CGT toute entière, est déterminant. Des raisons de mobiliser, nous allons en avoir. Des mobilisations, nous allons devoir en construire dans les entreprises, les territoires, rechercher les conditions les meilleures pour rassembler des salariés divisés, malmenés, faire converger les mobilisations. Mais comment ? Avec qui ? Pour quels objectifs ?

Surtout, ne pas tomber dans l'alarmisme de la peur du pire et céder à la tentation des raccourcis ou du repli sur soi. Et nous faire oublier les limites que nous avons recensées pendant la mobilisation autour de la loi travail lors du CCN de 2016.

Je nous renvoie notamment à la lecture de l'intervention de Philippe et au rapport de Catherine sur le sujet de la stratégie des luttes et des convergences, mais aussi au 51<sup>ème</sup> congrès de la CGT. J'évoque pêle-mêle l'équilibre contestation/propositions, la construction des revendications avec qui, comment, la globalisation des revendications/le cousu main, les difficultés à faire le lien entre les luttes professionnelles et interprofessionnelles, l'implication de nos élus et mandatés, l'unité syndicale...

Ces limites agissent comme des freins pour notre capacité à mobiliser plus, plus régulièrement les salariés et à trouver les points de convergences pour se mobiliser ensemble.

Et c'est cette capacité à créer les conditions du rapport de forces dans les entreprises et de manière convergente pour peser sur le contenu des choix et faire avancer les revendications des salariés et retraités qui sera déterminante.

Faire que notre syndicalisme soit une véritable force dynamique qui cimente dénonciation, proposition, mobilisation et négociation pour en faire un atout au service d'une démarche syndicale unique, exigeante et porteuse de perspectives pour des salariés en attente d'un monde meilleur.

Et des sujets, nous en avons à mettre sur la table. Les attentes des salariés ne manquent pas. Les propositions de la CGT non plus en matière d'emploi d'égalité femmes/hommes, de salaires et pensions, de protection sociale, de réduction du temps de travail, de développement de l'industrie et des services publics de droit du travail, de droit syndical...

Comme auparavant, il nous reviendra de favoriser l'émulation revendicative en partant des attentes des salariés à lier avec les propositions de la CGT. L'occasion va nous être donné de dire NON, ne soyons pas inquiets. C'est plus que jamais le moment de donner du peps à notre campagne sur les 32h, de replacer le nouveau statut du travail salarié au cœur des enjeux de remettre les propositions de la CGT sur les retraites au cœur de la bataille des idées, de porter le code du travail du 21<sup>ème</sup> siècle...de proposer des alternatives pour le progrès social, parce que c'est cela qui nous anime depuis toujours. Du matériel est en cours de finalisation sur les retraites notamment.

Le débat avec les salariés, il va falloir aller le chercher, le provoquer. Comment les prochaines semaines vont devoir être mises à profit pour y parvenir, sans attendre le mois de juillet qui verra les caravanes des saisonniers et du tour de France sillonner la France ? Comment interpeller et porter nos propositions à la nouvelle représentation au pouvoir ?

Chères et chers camarades,

Le 31 mars 2017 ont été publiés les chiffres officiels de la représentativité des organisations syndicales issus du deuxième cycle de représentativité (2013/2016). La CGT devient la deuxième organisation syndicale dans le privé. La CFDT devient donc la première organisation syndicale dans le privé.

Avec ce résultat, un certain triomphalisme a gagné les zélés serviteurs du capital qui depuis la création de la CGT s'entreprennent pour tenter d'affaiblir le poids de la CGT dans le paysage social, qu'importe qu'il faille soutenir les pires idéologies pour y parvenir.

Historique, tournant historique... ils y sont tous allés de leur qualificatif, emprunt parfois d'un mépris caractérisé et d'une certaine manipulation euphorique oubliant souvent que la CGT demeure la première organisation syndicale si l'on agrège les résultats des trois versants de la fonction publique.

**Pouvons-nous cependant nous satisfaire de ce résultat ? Est-ce à la hauteur des ambitions que nous portons ? Certainement pas !**

D'autant qu'un autre thermomètre affiche une baisse. C'est celui de la situation orga de la CGT en 2015, année désormais soldée avec une baisse de 9 928 FNI pour 676 000 syndiqués. Et contrairement à l'accoutumée où nous enregistrons un recul d'adhérents sur les retraités, l'effritement est aussi constaté chez les actifs avec une perte de 6 800 adhérents actifs dont 1500 UGICT.

Certes il n'y a pas péril en la demeure... pour le moment. Mais nous ne pouvons pas être spectateurs d'une érosion de la CGT qui dessert avant tout les salariés.

D'autant que beaucoup spéculent et espèrent prospérer sur le dos de la CGT...et des salariés...et influencer sur nos débats, notre choix de syndicalisme et notre capacité à porter d'autres choix pour d'autres droits.

Par exemple, dans un article paru dans l'Obs., le 4 avril dernier, la journaliste reprenait : *« Aujourd'hui, la CGT fait face à trois options stratégiques, selon les experts : se rapprocher de la ligne de la CFDT (en retrouvant le chemin des négociations et pas seulement de la contestation), choisir plutôt une ligne dure, celle de Solidaires (syndicat très présent dans la fonction publique) ou de la partie la plus radicale de Force ouvrière, ou ne rien faire et risquer de connaître l'affaiblissement et le sort du PC. »*. Quel programme !

D'autres militent pour la contagion de la défiance vis-à-vis des partis politiques sur le syndicalisme pour l'affaiblir encore plus, et n'en faire qu'un instrument d'accompagnement de la dictature capitaliste.

La lucidité et la responsabilité qui ont entouré les heures suivant la publication du résultat sont donc plus que jamais de mise. Le temps de l'analyse et du débat doivent se poursuivre à tous les niveaux de l'organisation, avec engagements et sérénité... en dehors de toute pression extérieure aussi bien attentionnée soit elle !

Nos adversaires connaissent nos failles et ils les exploitent, de la faiblesse du nombre d'adhérents du syndicalisme français à la division syndicale.

Ils savent notre tradition du débat sur le syndicalisme que nous incarnons, ils tentent sans cesse de nous opposer sur la forme souvent, mais de plus en plus sur le fond.

C'est maintenant qu'il faut veiller dans chacun de nos syndicats à ne pas nous désunir, ne pas céder à l'ambiance qui voudrait que les uns disent aux autres pourquoi, ou comment il fallait faire les choses.

Plus grave encore, que le débat soit un mauvais procès où les uns et les autres nous serions tour à tour les procureurs et les accusés, cherchant de cette manière un bouc émissaire à nos regrets et à de nos doutes.

C'est au contraire le moment d'élever notre niveau de mise en commun, le moment où les salariés, les citoyens ont besoin que de nos échanges, nos choix, nos orientations, se traduisent dans leur quotidien par des actes, du concret, du contact, de la présence.

Celle de pouvoir être écouté et entendu, celle de pouvoir interroger la CGT sur le devenir d'une société qui produit de l'exclusion sociale et de la souffrance, et de pouvoir lutter contre ceux qui portent cette politique.

Pour que cette possibilité offerte aux salariés se transforme alors en une perspective, celle de nous rejoindre et de construire ensemble leur organisation syndicale et par le progrès social transformer la société.

Le fédéralisme est la règle qui nous régit, celle qui permet que chacun puisse faire entendre sa voix, son point de vue, dans la CGT. Il permet aussi à chaque organisation de fait vivre nos orientations de congrès, donnant ainsi tout son sens au mot confédération.

Le message CGT doit être clair et compréhensible par toutes et tous. Il ne peut être brouillé par les parasites émis par ceux qui sont amers, de n'avoir pu par le débat franc, argument contre argument, et dans les instances statutaires convaincre la majorité de rallier leur position. Il en est de même pour les insatisfaits qui ne s'expriment pas et qui pensent que l'orientation se fait en d'autres lieux.

Penser que la CGT se fait et se mène ailleurs que dans la CGT est une démarche stérile et mortifère, qui au-delà même de notre organisation serait préjudiciable à l'ensemble des salariés.

Penser que la CGT peut se suffire à elle-même, si tant est que nos 676 000 étaient mis en capacité d'être réellement des acteurs de la vie syndicale l'est tout autant.

Vouloir réunir, ou séduire le plus grands nombre sans débattre du réel projet syndical, et surtout sans passer des paroles et des écrits aux actes concrets, à la mise en œuvre quotidienne, est une attitude qui conduit au repli, aux débats d'initiés auto-convaincus.

Alors l'on se retrouve hors-sol, décroché de la réalité que vivent ceux que nous prétendons représenter, et notre temps est consacré à des combats internes puisque si nous ne parvenons pas à gagner face à nos ennemis de classe c'est la faute de ceux qui dans l'organisation n'ont pas compris.

Si l'introspection perpétuelle peut parfois mener à la mise en abîme, un peu d'humilité est souvent le meilleur remède contre la crise d'ego.

Nous avons pu maintes fois vérifier, dans notre organisation, que l'avant-garde éclairée ne sert à rien s'il n'y pas le courant à tous les étages.

Faire vivre la démocratie, la faire respecter est une exigence du fédéralisme, une forme d'indépendance et la recherche de cohésion par la conviction.

La mesure d'audience de la représentativité 2013/2016 est une épreuve qui doit nous rendre plus forts et nous permettre d'aborder le troisième cycle de représentativité, les défis à venir avec détermination et esprit de conquêtes.

Les actions doivent se poursuivre et s'amplifier pour aborder le troisième cycle électoral, désormais ouvert, renforcer notre CGT et élever les mobilisations, avec

ce que nous sommes, ce qui fait que la CGT dérange et ce que les syndicats lors du 51<sup>ème</sup> congrès a choisi de faire évoluer afin que la CGT, soit cette organisation syndicale de toutes et tous les salariés, ce qui fera que nous dérangerons encore , encore, encore et encore plus.

Notre syndicalisme est né de la double volonté des salariés de défendre leurs intérêts immédiats et de participer à la transformation de la société. L'organisation confédérée que nous avons choisi d'être est garante de la complémentarité de ce que l'on nomme la double besogne.

Pour cela notre cahier revendicatif est clair, les repères revendicatifs expriment ce dont à quoi nous aspirons, et donc ce que nous sommes, comme le font nos statuts confédéraux.

Voilà pourquoi notre présence dans les entreprises et les services est essentielle, pour faire vivre le débat avec les salariés, pour mener la bataille des idées.

C'est la condition sine qua none pour que notre organisation soit forte et se renforce encore.

C'est ce que les premières analyses de la représentativité syndicale, jumelée à notre cartographie d'adhésion et aux limites actuelles des mobilisations, les contextes nationaux, européens et internationaux nous suggèrent.

### **Arrêtons -nous donc quelques instants sur la mesure de la représentativité syndicale.**

A quoi sert-elle ?

Elle sert à mesurer l'audience syndicale et à déterminer qui peut siéger dans les négociations nationales interprofessionnelles, et dans les différentes conventions collectives.

Pour la CGT, elle est un élément essentiel pour prendre le pouls de notre activité, et de notre capacité à porter notre démarche syndicale dans les entreprises, au plus près des salariés. C'est la mesure de notre implantation dans les entreprises.

Le taux d'implantation c'est la capacité d'une organisation à être présente et à concourir aux suffrages des salariés dans les entreprises.

Pour la CGT c'est beaucoup plus que ça. L'implantation c'est la capacité de la CGT à mener la bataille des idées auprès des salariés, à construire avec eux les conditions de faire valoir et faire progresser leurs droits, leurs conditions de vie et de travail. C'est donc notre capacité à être présent sur le lieu de travail, là où les antagonismes entre le capital et le travail engendrent exploitation, pressions, souffrances, précarité, oppositions, désespérance...C'est notre capacité à mettre en œuvre notre démarche syndicale avec ceux qui doivent en être les acteurs. Et ce sont à ces conditions que l'on peut construire le rapport de forces pour aller à la conquête de nouveaux droits pour toutes et tous.

Car on ne se mobilise pas avec la CGT par hasard, on n'adhère pas à la CGT par hasard, on ne vote pas CGT par hasard. Tout cela est l'aboutissement d'une présence, d'une activité, d'une confiance, d'une efficacité qui leur ressemble, qui donne envie, et façonne avec eux des perspectives.

Lors du cycle précédent (2009/2012) la CGT avait déjà enregistré un déficit de présence par rapport à la CFDT : 6 491 791 salariés pouvaient voter pour une liste

CFDT contre 6 272 434 pour une liste CGT soit un bénéfice de 219 357 en faveur de la CFDT.

Sur le dernier cycle (2013/2016) : 6 514 800 salariés ont pu voter pour une liste CGT, 6 975 154 pour une liste CFDT, soit un bénéfice grandissant en faveur de la CFDT de 460 354 salariés.

En aparté, permettez-moi de saluer ici l'important travail de correction des PV que vous avez effectué dans la dernière ligne droite du cycle de représentativité.

L'écart de présence au 1<sup>er</sup> collège était de 181 034 salariés pouvant voter pour une liste CGT de plus que pour une liste CFDT lors du premier cycle, il n'est plus que de 47 239 lors du second cycle soit un écart se réduisant de 133 795 salariés pour la CGT.

Pour les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> collèges, 3<sup>ème</sup> collège et collège autres l'écart de présence entre la CFDT et la CGT était de 400 344 en faveur de la CFDT lors du premier cycle, il est passé à 507 593 lors du second cycle soit un écart se creusant en faveur de la CFDT de 107 249 salariés dans ces collèges.

En effet, nous pouvons constater que c'est d'abord la question de notre présence syndicale qui est posée. Car quand la CGT concourt dans les entreprises avec les autres OS, elle enregistre en moyenne de meilleurs résultats que les autres organisations syndicales.

Lors du premier cycle de représentativité, les élections TPE avaient permis de combler l'audience générée par le déficit d'implantation. Ce déficit s'étant accentué, le résultat de la CGT n'a cette fois pas permis de combler notre retard sur la CFDT.

Pour rappel, lors des élections TPE, l'écart entre la première organisation syndicale reste sensiblement le même 9,63 % en 2017 contre 10,28 % en 2012. Mais la chute de participation de 10,24 % en 2012 contre 7,35 % en 2017 a fortement réduit l'écart de voix entre la CGT et la CFDT de 47 334 en 2012 à 31 164 en 2017.

Les conséquences se font déjà sentir. En outre la représentativité détermine le nombre de conseillers prudhommaux que pourrons désigner chaque organisations syndicales, le nombre de représentants dans les commissions paritaires concernant les salariés des TPE, et enfin (c'est déjà le cas depuis le premier cycle) les représentants des syndicats dans les conseils économiques sociaux et environnementaux.

Nous notons déjà à ce titre un recul de près de 800 conseillers prud'homaux CGT, en particulier dans les collèges encadrement et cadres.

Si l'on adjoint à cette analyse les difficultés, recensées dans les entreprises historiques, à faire face aux mutations importantes du salariat, **le grand défi posé à la CGT n'est-il pas de se déployer pour être plus présents dans les entreprises en nombre de listes déposées, mais aussi auprès de toutes et tous les salariés dans ces entreprises avec un effort particulier dans les collèges dit catégoriels ?**

Suite à la Commission Exécutive du 17 janvier 2017, à la réunion nationale des animateurs de la vie syndicale des 13 et 14 mars 2017 et au lendemain de la parution des résultats de la représentativité des axes de travail proposés par le collectif confédéral « élections professionnelles » ont été validés par la direction confédérale.

Il s'agit d'une démarche confédéralisée qui vise à placer la CGT en ordre de bataille sur des enjeux de représentativité qui impactent 23 millions de salariés dont 4,6 millions de salariés des TPE et 5,5 millions de salariés de la fonction publique.

Cette campagne électorale 2017-2020 doit permettre aux organisations de ne plus subir le cycle électoral mais d'intégrer celui-ci ainsi que l'ensemble des domaines couverts par la vie syndicale (plans de visites, cibler des syndicats, syndicalisation/déploiement et qualité de vie syndicale) dans la vie de nos organisations ; du syndicat à la profession en passant par les territoires

Afin de ne pas construire un plan de travail qui soit un énième sans suite, le collectif a engagé sa réflexion en tenant compte des réalités des organisations avec la volonté de s'inscrire dans les résolutions du 51<sup>ème</sup> congrès sur les enjeux de la vie syndicale.

2 axes pour cette campagne :

- Renforcer le vote CGT « là où nous sommes présents »
- Implanter la CGT et gagner le vote CGT « là où nous sommes absents »

Il est impératif pour cela que partout où nous sommes, s'organise et s'installe une véritable Vie Syndicale, qui se pose comme objectif concret d'aller là où nous ne sommes pas. Qui d'une part nous amène à créer des syndicats, vérifier les pertinences de nos structurations de proximité (syndicats, UL), et d'autre part à prendre les syndicats existants dans l'état où ils sont pour les aider à améliorer leur activité au maximum.

Contrairement à ce que proposent les experts, plutôt que de plagier la CFDT, Solidaires, FO ou de ne rien faire, la CGT propose donc de déployer en grand le syndicalisme CGT, assis sur les orientations adoptées au 51<sup>ème</sup> congrès.

Dans ce plan de travail et de conquête, les élections dans les trois versants de la fonction publique seront un rendez-vous à gagner tous ensemble.

Les réunions décentralisées des animateurs à la vie syndicale qui seront organisées dans les trois premières semaines de juin, sont un rendez-vous à construire pour donner du volume à nos ambitions. Donner un nouveau souffle à nos visites de syndicats, nous fixer des objectifs communs de conquête ou de reconquête, pour plus de démocratie, plus d'exigences et d'ambitions, plus de crédibilité, plus de forces, plus d'efficacité.

Car, nous aurons beau avoir raison, notre outil fera toujours la différence...ou pas.

Le débat initié lors du CCN de janvier 2017 sur la qualité de notre vie syndicale, révèle que les consciences appellent désormais des actes plus forts et une implication collective de toutes et tous : Améliorer notre qualité de vie syndicale, développer nos forces, former plus et mieux nos syndiqués et gagner les élections.

Notre clairvoyance et notre engagement généralisé nous éviteront de nous laisser happer par les trompettes de la mort des organisations dites traditionnelles, qui rongent les partis politiques en ce moment.

Soyons conscients que ce sont nos fondations qui encombrant nos adversaires et qu'il nous faut impérativement s'en préoccuper pour les renforcer en construisant avec les salariés, la CGT qui leur ressemble.

Chères et chers camarades,

La culture a été un des grands oubliés de la campagne Présidentielle. Et pourtant...

Dans le langage artistique, dépeindre la situation pourrait s'assimiler à effacer ce que l'artiste crée.

Au fil des temps, les artistes quel que soit leur art, leur notoriété, ont toujours été les témoins du délitement organisé des exigences culturelles où, à mesure que le monde se perd dans les abîmes de l'argent roi, l'appauvrissement des contenus mène à celui des consciences, où la fracture entre les masses et la culture détruit les contenus et les perspectives.

Les politiques internationales et nationales s'accordent pour dessaisir les citoyens de leur destin.

Les Grandiloquences égocentriques des grands dirigeants de ce monde des Etats-Unis, de la Turquie, de la Hongrie, de la Grande Bretagne, de la France, de la Corée du Nord, de la Syrie...fragilisent le développement des peuples et leur capacité à vivre ensemble en paix.

Maitrisent-ils les conséquences que cela peut avoir dans une société à l'équilibre fragile ?

A chaque que fois l'on s'attaque à des éléments majeurs du respect, de la connaissance de l'autre et du vivre ensemble nous franchissons un pas supplémentaire vers la haine. A chaque fois que le pouvoir et le pompage des richesses des femmes et des hommes supplantent l'intérêt des peuples, la paix est menacée.

Il est devenu si facile de réécrire l'histoire pour faire table rase du passé. Le mensonge, la manipulation et l'autoritarisme sont devenus tellement plus aisés à exprimer que la vérité que le nouvel élan donné par la CGT pour que culture et travail renforcent voire renoue leurs liens nous donne des raisons supplémentaires d'espérer. Il nous oblige à poursuivre nos mobilisations avec les peuples du monde pour la paix, l'autodétermination des peuples e France et partout en Europe pour le progrès et la justice sociale soient l'abc des femmes, des hommes et des enfants. Place au respect et à la vie. Les armes et les haines doivent se taire. Le CETA et le TAFTA ne doivent pas voir le jour.

Car le danger guette de plus en plus et ne se limite à la désespérance légitime d'artistes qui voient leurs lieux d'expression sacrifiés au nom des coupes budgétaires ou de salariés soumis au diktat patronal du coût du travail et des actionnaires. Il guette dans les replis identitaires, la perte de lien social, la montée des extrémismes qu'ils provoquent.

L'élection présidentielle a peut-être enfanté d'un nouveau Président. Mais elle a surtout fait surgir l'étendu des fractures qui divisent les citoyens. Une fracture démocratique, une fracture politique, une fracture institutionnelle, une fracture sociale, une fracture économique, une fracture géographique... qui rampe partout en Europe.

De dédramatisation en banalisation, l'extrême droite a su tirer parti des promesses non tenues aux reniements politiques, des besoins sociaux non satisfaits à la démocratie bafouée desquelles s'abreuvent le front National, sur lesquelles ses idées infectent.

Le fascisme est la forme politique qui s'accommode le mieux du Capitalisme, et l'inverse est aussi vrai, tant est si bien que l'on peut parler de symbiose.

Toute la doctrine économique dite « Libérale » ne s'appuie-t-elle pas sur une forme dictature imposée aux salariés ?

Bien sur le dire ainsi peut paraître caricatural, mais alors comment décrire la course à la productivité qui écrase les travailleurs ?

Comment accepter le poids des nouvelles chaînes qui entravent la vie du salarié connecté sans cesse à son job par les outils numériques, le chantage à l'emploi, et l'opposition à l'autre savamment orchestrée ?

Ou plus grave encore l'opposition à soi-même, effet pervers du mode de production type « Lean management » ou système de rémunération aux objectifs type intéressement qui conduisent à une auto-dévalorisation de l'individu.

Et ceci est valable pour les salariés du public comme du privé.

La situation est très préoccupante. Et le syndicalisme a un rôle à jouer. Il ne s'agit surtout pas de faire peur pour faire peur. Mais d'agir pour faire reculer l'extrême droite et ses idées. Parce qu'elles sont l'ennemi des libertés, des droits des femmes, du vivre ensemble, de la paix, de la justice, du progrès social...

Il nous faut saluer toutes les initiatives publiques de débat, de tractage, culturelles qui ont été organisées ces derniers mois. Les fiches produites par la confédération ont été appréciées et des formations, journées d'études distillées à notre corps militant. Certes, nombreux sont les endroits où nous avons laissé le terrain. Nous devons capitaliser nos initiatives pour l'avenir et valoriser leur impact.

Même si les débats sont parfois âpres voire violents, nous avons le devoir de faire plus et mieux. Chaque jour sans relâche et faire rentrer notre campagne dans les entreprises. C'est un objectif prioritaire qui ne peut se départir des enjeux revendicatifs du quotidien et des exigences de progrès. Une campagne sur le racisme est en cours d'élaboration.

Atteindre les masses, compléter leur instruction, leur permettre de s'émanciper, tel était l'idéal du CCEO créé par la CGT en 1933, devenu aujourd'hui La Formation Syndicale.

Dans sa volonté de démocratiser les savoirs, la CGT a toujours fait preuve d'une ouverture incroyable que l'on pourrait presque jalouser aujourd'hui. Inscrivant la découverte, la connaissance des arts et de la littérature dans ses programmes d'instruction...pour mieux vivre et grandir ensemble dans l'acceptation de nos différences.

Pas étonnant que tout soit fait pour faire croire que travail et culture sont deux mondes que tout opposent. Que face à la détresse sociale que vivent des millions de citoyens dans notre propre pays, l'accès à la culture serait superfétatoire, un luxe inaccessible quand la première préoccupation est de pouvoir faire manger ses enfants à leur faim.

Car, il n'y a pas plus dangereux quand on détient le pouvoir qu'un citoyen acteur ; un citoyen qui lit, qui se cultive, qui s'ouvre sur le monde. Un citoyen en capacité d'appréhender le monde dans lequel il vit, de réfléchir par lui-même et de choisir.

En ce nom, nous ne pouvons-nous priver d'aucune forme ou moment d'expression pour populariser nos ambitions de transformer la société et de conquérir les moyens pour les hommes et les femmes de vivre mieux dans et de leur travail. De montrer le chemin du possible y compris dans l'accessibilité à la culture pour tous, pas seulement pécuniaire, mais aussi dans les contenus.

Nous ne pouvons que nous inviter à prolonger les initiatives de rencontre entre le monde du travail et de la culture, à l'instar de l'initiative du 29 mars dernier. Nous saisir notamment encore plus collectivement de ce que la CGT réalise déjà à travers les CE, mais aussi en direct dans des festivals comme Avignon, Uzeste, Festolérance... nous inviter nombreux à être acteurs et artistes de notre avenir pour nous conduire vers le vrai tournant historique que serait la transformation de la société. Une transformation de la société qui ne peut s'envisager qu'à travers une CGT plus présente auprès des salariés, plus nombreuse, plus disponible.

L'énergie de la culture et du travail s'épaule et se renouvelle dans la perception des sens de celles et ceux qui y ont accès. Favorisons-le!

Bon CCN.

Merci de votre attention.



Chères et Chers camarades,

Le CCN rythme la vie de la CGT. Il est synonyme d'accélération de la mise en œuvre de nos orientations. C'est d'autant plus vrai, au moment où une nouvelle équipe gouvernementale s'installe au pouvoir pour recycler en matière de protection sociale les vieilles recettes libérales. Tout y passe : maîtrise des dépenses de santé, retraite par point et droit à la retraite retardé, réduction de moyens de la politique familiale ou encore mise sous tutelle par l'Etat de la Sécurité sociale en vue de sa privatisation. Ce CCN est une étape pour engager sans tarder le processus de transformation d'un système miné par 40 années de reculs sociaux.

Le diaporama qui va vous être présenté est le fruit d'un intense travail du collectif confédéral « Protection sociale », enrichi des réflexions et analyses du collectif « Santé-Offre de soins », et des travaux menés ces dernières années autour du lien Travail/Santé/Protection sociale. Je salue l'implication de tous les camarades.

Ce travail s'inscrit aussi dans l'engagement, de revenir sur la fiche protection sociale, acté au CCN des 17 et 18 novembre 2015. Pour les questions liées à la Sécu (fiche 21). Nous devons mener le débat à partir des propositions de plusieurs organisations en vue d'une prise en charge à 100% par la Sécu.

Nous devons parler de reconquête de la Sécurité sociale comme socle de la protection sociale et porter le débat sur une nouvelle sécurité sociale universelle.

La Sécu, c'est bien plus que l'assurance maladie : c'est la prise en charge globale des besoins humains dans une démarche de promotion de la santé, de prévention et d'éducation. C'est la socialisation d'une part des richesses créées par le travail, c'est la solidarité fondée sur la démocratie.

Le film formidable de Gilles Perret « La Sociale » marque la période. Son succès avec plus de 160 000 entrées révèle l'attachement des citoyens à notre sécurité sociale.

Cette leçon de l'histoire nous invite à nous approprier le diaporama. Rien n'est possible sans la force militante, sans engagement dans l'institutionnel au service d'une démarche revendicative, sans un travail concret de réponses aux besoins.

L'urgence est là quand aujourd'hui, la Sécu ne fait la Une des journaux que pour évoquer le coût du travail, les soi-disant charges, les exonérations de cotisations patronales, les remboursements pour les assurés, les réductions d'allocations ou encore les remises en cause des pensions de retraite et de la démocratie sociale.

**Quand on parle de droit à la santé et de reconquête de la Sécu, de quoi parle-t-on exactement ?**

La Sécurité sociale s'est construite progressivement sur la base de deux principes républicains et révolutionnaires du Conseil National de la Résistance :

- **Le principe de solidarité** : Chacune, chacun contribue selon ses moyens, pour que toutes et tous reçoivent selon ses besoins.
- **Le principe de démocratie** : Créée par et pour les travailleurs et leurs familles, la sécurité sociale doit être garantie par l'Etat, financée par les cotisations sociales et gérée par des représentants du monde du travail.

La philosophie originelle était fortement marquée par les conceptions « Beveridgiennes et Bismarckiennes », qu'on résume dans les manuels par "les 3 U" :

- Unité : un système unique (salariés du public et du privé tout comme non-salariés), couvrant l'ensemble des « risques », y compris le chômage ;
- Universalité : un système pour tous les citoyens, qu'ils travaillent ou non ;
- Uniformité : les mêmes droits aux prestations pour tous.

Or, la construction réelle s'est fortement éloignée de ce schéma de départ.

- Le principe d'unité du système a été rapidement battu en brèche : les régimes spéciaux ont été maintenus ; les non-salariés ont refusé d'entrer dans le système.
- L'assurance chômage n'a pas été intégrée au système, mais s'est constituée sous forme de régime complémentaire à la fin de 1958.
- Un système unifié de retraite complémentaire conventionnel pour les non cadres n'a été généralisé qu'en 1972, avec des taux de cotisation différenciés en fonction des branches.

Une sécurité sociale qui a toujours été combattue par le patronat et les forces réactionnaires de tous horizons, dès son acte de naissance. Il s'agit de mettre en œuvre sur la base des principes et valeurs fondatrices une sécurité sociale renforcée qui corresponde aux besoins d'une société profondément différente de celle de l'après-guerre, ancrée sur ses principes originels.

### **Les risques sociaux se sont transformés**

Les besoins des assurés d'aujourd'hui ont changé. Plus encore entre ceux qui ont des droits et ceux qui n'en ont pas. Nous ne devons pas perdre de vue que les inégalités sociales produisent aussi des inégalités de santé.

La transformation du travail et son organisation ont produit de nouveaux risques : l'extension des cancers, l'explosion des troubles musculosquelettiques, la fulgurance des risques psychosociaux. Le risque de pandémie a augmenté avec la mondialisation des échanges et le retour de maladie que l'on croyait disparue telle que la tuberculose.

Les affections coûteuses de longue durée représentent 60% des dépenses d'assurance maladie. Sous la coupe de l'industrie pharmaceutique le coût des médicaments et des thérapies dites innovantes devient un enjeu de société.

C'est le besoin de structures d'accueil, de dispositifs de maintien à domicile pour les personnes âgées en perte d'autonomie et les personnes en situation de handicap. S'y ajoute le besoin de structures d'accueil de la petite enfance.

Il en est de même du besoin de développement des politiques familiales encourageant l'emploi des parents en général, et des mères en particulier.

Le nouveau président de la République a, dans son programme, le projet d'une réforme « systémique » des retraites.

La perspective dégagée par Macron est la fusion des régimes actuels, qui fonctionnent en annuités avec une solidarité interne, dans un système unique, fonctionnant en points et dont la solidarité pourrait être évacuée et reportée sur une assistance publique financée par l'impôt.

Rappelons que l'accord du 30 octobre 2015 sur la fusion des régimes complémentaires Arrco-Agirc, non signé par la CGT, s'est opéré dans un cadre imprégné de la même philosophie.

Ce qui intéresse les tenants de telles solutions, n'est pas tant une simplification pour les assurés sociaux, ce qui d'ailleurs n'est absolument pas le cas, mais bien avant tout les automatismes de gestion qu'elle permet.

**Dorénavant toute modification du système de retraite ne passerait plus par la loi, ni par la négociation. La retraite ne serait définitivement plus un enjeu de société, un sujet de débats démocratiques et de mobilisations sociales, mais seulement un jeu d'objectifs et d'indicateurs comptables.**

Il est nécessaire que la CGT soit en situation de répondre à ces menaces par des propositions alternatives de progrès. Un dossier « retraite » sera diffusé dans les 15 jours auprès de nos organisations.

Un travail exemplaire a été mené par l'Union Confédérale des Retraités (UCR): « Bien travailler pour bien vieillir ». Cette démarche remet les pendules à l'heure : on ne peut pas parler de la retraite, du vieillissement, sans parler du travail. Cela pose aussi l'enjeu des actions sur pénibilité, en conjuguant la nécessaire réparation et l'analyse des causes pour transformer les situations de travail.

Nous défendons une démarche qui conjugue le travail, la santé au travail, la santé publique.

Nous devons convaincre que la Sécurité sociale doit passer d'une logique d'assurance sociale gérant un risque maladie à une logique de politique de santé préventive et éducative.

Nous devons aussi faire partager l'idée que l'Etat et la Sécurité sociale doivent mettre en place des politiques de santé reliant santé au travail et santé publique.

La CGT est la seule organisation à porter cette visée « révolutionnaire » d'une prise en compte globale des besoins humains.

Cela nécessite d'allier une culture réparatrice, re-distributive, compensatrice, avec une démarche de prévention, d'éducation et de promotion du travail et de la santé.

L'enjeu du Travail et de la Santé se joue aussi dans notre action revendicative, dans les branches professionnelles notamment dans la branche AT-MP de la Sécurité Sociale.

L'urgence est là quand une caisse attend le départ de 4 agents pour le remplacer par 1 seul.

L'urgence est là quand la CARSAT d'un département rural, ouverte un seul jour par semaine, fait le choix d'embaucher un vigile, pour interdire l'accès des locaux aux assurés sans rendez-vous, plutôt que de mettre à disposition des personnels pour

répondre aux besoins.

L'urgence est là lorsque les personnels précaires d'une plateforme téléphonique doivent donner une réponse aux assurés dans un délai de 3 minutes maximum à partir de scripts préétablis.

Reconquérir une Sécurité sociale en capacité de répondre aux besoins nécessite d'améliorer les conditions de travail, les salaires des personnels, cela impose un changement complet des méthodes de « management ».

Gagner une Sécurité sociale du 21<sup>e</sup> siècle c'est également permettre aux personnels de bien exercer leurs missions en améliorant leur salaire et leurs conditions de travail.

Notre campagne va donc se décliner aussi aux côtés de la fédération des Organismes Sociaux, au plus près des salariés.

Cela pose la question du lien avec nos représentants CGT dans les Conseils d'Administration : quelles prises de positions et quelles propositions de nos élus et mandatés sur la réalité humaine du travail ? Sur la base de quelle formation ? Quel partage avec les structures CGT ?

La solution ne peut être les préconisations du Conseil d'Analyse Economique qui vise à scinder la protection sociale, son financement, son organisation, sa gouvernance en 2 pôles.

Le premier dit de solidarité, non contributif, financé par l'impôt, géré par l'Etat, concernerait la famille, la maladie et la lutte contre la pauvreté.

Le second dit d'assurance, contributif, financé par les cotisations sociales, géré par les partenaires sociaux, concernerait les retraites, les indemnités journalières et le chômage.

Cette séparation conduirait à faire disparaître l'objectif de solidarité dans les régimes.

Au contraire, les enjeux de prévention, d'éducation, de promotion du travail et de la santé et le lien entre coût du mal travail nécessitent des recettes nouvelles afin de financer les besoins existants et émergents (Aidants, perte d'autonomie, nouvelles thérapies, etc.). Toutes nos propositions sur ces enjeux et leur financement constituent désormais un ensemble de réponses cohérentes.

La CGT a placé le travail au cœur de sa démarche revendicative, axe de notre proposition d'un nouveau statut du travail salarié et de sa sécurité sociale professionnelle.

Il s'agit de conquérir des droits nouveaux, précis, concrets, mais aussi d'agir pour la transformation sociale en cherchant l'émancipation des travailleuses et des travailleurs.

Aujourd'hui la sécurité sociale professionnelle que propose la CGT fait écho à cette vision dans une société fortement marquée par le chômage et la précarité. Elle invite à passer d'une conception à forte connotation assurantielle vers une conception qui place le travail au centre de nouvelles garanties collectives.

En cela, la Sécurité sociale professionnelle reprend les fondements essentiels, c'est-à-dire un modèle à vocation universelle, fondé sur le salaire socialisé.

Nous le savons, la sécu ne couvre pas tout.

Citons le cas de cet agent de la FPH atteint d'une pathologie qui ne «rentre pas dans les cases », qui se retrouve sans aucun revenu et va reprendre le travail contre avis médical pour subvenir à ses besoins, risquant ainsi de porter gravement atteinte à sa santé.

Comment faire face quand, jeune maman, il faut attendre plus de 3 mois, le versement de l'allocation parentale d'éducation ?

Comment s'en sortir quand faute de moyens humains un salarié attend plus de 10 mois le versement de sa retraite ou ses indemnités journalières ?

A partir de ces situations individuelles nous devons faire du collectif. Poser avec force la reconquête de la démocratie au sein des caisses de Sécurité sociale pour qu'elles redeviennent des lieux d'expression et de prise en compte des besoins des populations sur chaque territoire. Le syndicalisme est sans avenir s'il n'est pas au service de toutes et de tous.

Comment travailler à l'expression des besoins sur les lieux de travail, les lieux de vie ?

Comment reconquérir la place de la CGT dans tous les lieux de décisions pour la prise en compte des besoins ?

Comment traduire notre campagne de reconquête en démultipliant des initiatives, des débats, des mobilisations dans les territoires ?

Pour ne pas mettre la ligne d'arrivée sur la ligne de départ, il nous faut :

- ✓ Placer la campagne de reconquête Sécu dans l'objectif du nouveau statut du travail salarié et la sécurité sociale professionnelle.
- ✓ Travailler la création d'un collectif Travail/Santé/Protection sociale dans les territoires avec les professions pour mieux développer la campagne revendicative. Il facilitera également la bataille du renouvellement des administrateurs et conseillers des caisses de Sécurité sociale.
- ✓ Travailler les enjeux du droit à la retraite, d'autant que ce gouvernement entend œuvrer au démantèlement de notre système de retraite.
- ✓ Combattre les politiques de maîtrise des dépenses de santé, incarnées dans les lois de finances et promouvoir une autre organisation du système.

Ce sont autant de propositions que nous devons porter ensemble.

« Les utopies d'aujourd'hui sont les réalités de demain » témoignait Victor Hugo. L'histoire de la sécurité sociale en est un bel exemple à conjuguer au temps présent pour des lendemains qui chantent. Alors, oui, la "Sécu" reste décidément une idée neuve.



Cher-e-s camarades,

Je ne reviens pas sur la nécessité pour la CGT d'être force de proposition dans la période, le CCN en a largement débattu depuis deux jours.

Le collectif Repères revendicatifs s'est mis en place, comme les autres collectifs confédéraux, à l'issue du 51<sup>e</sup> congrès. Il est composé des membres que les organisations du CCN ont mis à disposition. Peut-être aurons-nous besoin de mieux définir les disponibilités nécessaires pour participer pleinement aux travaux.

Le collectif s'est inscrit dans le travail de mise à jour des Repères tel que décidé au CCN des 17 et 18 novembre 2015 et confirmé au 51<sup>e</sup> congrès, c'est-à-dire une validation au fil de l'eau et non plus en une seule fois comme cela était fait depuis l'adoption pour la première fois, sous cette appellation et avec ce sens, de Repères revendicatifs, lors du 44<sup>e</sup> congrès confédéral -en janvier 1992- et leur vote en même temps que le document d'orientation. La CGT a fait le choix de disjoindre orientations et repères revendicatifs et de procéder, par décision du CCN, à des réactualisations. Depuis 1992, les congrès confédéraux successifs ont permis d'affirmer notre démarche, notre stratégie, nos orientations. Ils ont également conforté la démarche autour des Repères revendicatifs.

Pour être efficace, une construction revendicative doit reposer sur 3 axes :

- Elle doit montrer le but à atteindre, la proposition phare.
- Elle doit être en prise avec le réel
- Elle doit traiter des conditions à réunir pour que les propositions puissent faire l'objet d'une mise en œuvre.

Chaque fiche Repères reprend donc cette structure avec les têtes de chapitre :

- La CGT propose
- Ce qui existe aujourd'hui
- Les moyens pour y parvenir

Pour faire évoluer ces fiches, ou en créer, nous nous adossons donc aux débats et décisions des congrès, notamment pour « la CGT propose ». L'évolution de la partie « ce qui existe aujourd'hui » fait souvent appel aux camarades de la maison confédérale en charge de ces questions. La partie « les moyens pour y parvenir » se base sur différents travaux de notre organisation et expériences concrètes mises en œuvre par nos syndicats. Le collectif garde la maîtrise d'œuvre pour assurer la cohérence et la lisibilité de nos fiches.

Nous avons commencé par une analyse collective du document d'orientation du 51<sup>e</sup> congrès en identifiant ce qui relevait du constat, de l'orientation, de la revendication ou des repères. Nous aurons à intégrer dans les fiches ces décisions validées par les syndicats.

C'est par exemple le cas sur la fiche 18 qui vous est soumise aujourd'hui avec la possibilité que les salariés dits « indépendants » puissent s'organiser collectivement à la CGT.

Le collectif s'est ensuite attelé aux quatre fiches dites « démocratie sociale » qui n'avaient pas été soumises au vote lors de la précédente mise à jour. Nous sommes repartis des travaux précédents qui avaient fait l'objet de nombreux échanges. Nous avons dû également intégrer dans la partie « ce qui existe aujourd'hui » les conséquences des différentes lois de la dernière période. La démarche même des Repères revendicatifs, de partir des réalités des salariés, d'établir avec eux les revendications, de la construction du rapport de force nécessaire pour les obtenir, le nécessitait. Pour autant, et je veux rassurer si besoin en est, cela ne remet en rien en cause, l'analyse et le besoin, notre volonté collective d'obtenir un code du travail du 21<sup>e</sup> siècle, basé sur le respect de la hiérarchie des normes, etc.

Le collectif s'engage, avec le Pôle DLAJ que je remercie au passage pour son apport important, à retravailler immédiatement la fiche dès que nous aurons réussi à faire abroger la loi travail mais cela ne modifie en rien nos ambitions.

Nous n'avons pas réglé tous les débats dans le collectif et dans l'écriture des fiches, je pense notamment à la partie « les moyens pour y parvenir ». Des propositions qui sont faites méritent de continuer à être débattues, d'en tirer des enseignements. Je pense notamment à comment mettre en œuvre la volonté d'être la CGT de tous les salariés, y compris des privés d'emploi, et être leur outil pour faire vivre leurs revendications quels que soient leur branche, la taille de leur entreprise, leur statut ou le territoire où ils travaillent.

Par exemple, sur la question des conventions collectives, le collectif confédéral Démocratie sociale vient de produire un 4 pages intitulé « *conventions collectives, de 700 à 200, attention danger* ». Le débat doit être mené avec nos organisations à partir de ce texte, et le collectif Repères en tirera les enseignements nécessaires.

L'avantage de nos Repères, c'est loin d'être une bible intangible, est qu'ils sont une matière vivante nécessitant une mise à jour permanente.

Pour finir, onze organisations nous ont transmis 69 propositions d'amendements sur les projets de fiches qui vous ont été envoyés en février. Deux organisations nous ont transmis après la réunion du collectif leurs propositions. Volontairement, nous avons réduit les délais entre la date limite de réception des amendements et ce CCN pour laisser plus de temps aux organisations ; ce qui nous imposait de respecter les délais. Pour autant, nous les étudierons lors de la prochaine mise à jour.

Nous remercions les organisations pour leur apport pour améliorer le document. Le collectif a répondu à chacune d'elles et ce dans un délai très court. Et là aussi, ce n'est pourtant pas le festival de Cannes, je remercie les membres du collectif et les camarades de la maison confédérale pour leur disponibilité et efficacité.

Merci.

